

DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE

DE L'INDUSTRIE

REGION MIDI-PYRENEES

Subdivision de FOIX

351/82

POUR INFORMATION  
PREFET de L'ARIEGE

NOTE POUR DIVISION B

FOIX le 12/11/82

PRÉFECTURE DE  
L'ARIEGE  
15 NOV. 1982

COURRIER RÉSERVÉ

M. LE PREFET	
M. LE SECRETARE GENERAL	
M. LE DIRECTEUR DE CABINET	
COMPÉTENCE	CAB DJP
EN LIAISON AVEC	
POUR INFORMATION	

**OBJET** : Sinistre affectant l'activité de mine  
de SALAU (S.M.A.)

CHRONOLOGIE

- Le dimanche 7/11 à 11 h, M. RICH (agent d'astreinte) informe M. FAURE (directeur) que la route conduisant à la mine est menacée par le ruissellement des eaux à hauteur du blondin. Des travaux de dégagement sont entrepris.
- M. FAURE, monté à la mine, trouve à son retour la route inondée entre COUFLENS et SEIX (16h -7/11).
- Lundi 8h 15 M. RICH par radio-téléphone informe M. FAURE de la situation catastrophique du village et de la cité SMA à la suite d'une énorme crue du Cougnets qui s'est produite dans la nuit de dimanche à lundi. La décrue est amorcée.
- M. FAURE informe les autorités (Sous-Préfet, Gendarmerie ...) et monte à SALAU.  
Route emportée à 2 km en amont du "Pont de la Taule". Il poursuit à pied jusqu'à SALAU (6 coupures ~~à~~ 350 m entre SEIX et SALAU).

DEGATS CONSTATES

- 4 chalets dont 3 en rive G et 1 en rive D du Cougnets sont détruits ou en péril.
- Routes d'accès aux HLM et rue du village couvertes par 1,5 m de terre et cailloux.
- Eglise emportée (sauf clocher et partie arrière)
- Cimetière partiellement emporté (un caveau ouvert)
- 1/2 préau de l'école emporté.
- Pont d'accès à l'église et à l'école 1/2 emporté.

.../...

- Plus de téléphone (sauf radio-téléphone).
- Plus d'électricité (sauf 30000 V de la mine qui alimente HLM).
- Plus d'eau potable.
- Station d'épuration remblayée, égouts bouchés.
- Manque pain, lait et vivres.

### VISITE DE TRAVAUX MINIERS

1<sup>o</sup> montée le mardi 9/11 pour descente du matériel de déblaiement. Peu de problème d'accès si ce n'est un encombrement dégageable en 1 poste.

du lundi Visite de travaux le 10/11 par M. GUAY Chef porion.

- 1230 - RAS - Toiture bureau légèrement endommagée.
- 1320 - Verse stérile (miniers) emportée sur 50 m et 10 m de profondeur le long du torrent du Cirque d'Anglade.
- Piste 1230-1320 en bon état (accès à 1320 emporté)
- 1430 - 1 m de déblais sous téléphérique - Verse légèrement emportée le long du torrent - Pas de dégat aux ateliers.
- 1475 - Entrée galerie obturée par chutes de produits (2 postes pour dégagement).
- 1532 - Arbres abattus au sommet de la carrière.
- 1575 - R.A.S.
- 1620 - De nombreux arbres arrachés autour du carreau.
- Intérieur mine - RAS sauf :
  - importants ravinements dans plans inclinés
    - 1475 - 1532
    - 1532 - 1575
- venues d'eau importantes à travers les terrains en tête de plan (proche de la surface).
- Dépôts de déchets laverie :
  - ravinement important qui semble avoir été contenu par les digues de pied (bassin de digues pleins).

.../...

C. PRAY

## CONSTAT HORS SITE MINIER

Les importants dégâts constatés le long du ravin d'Anglade ont conduit M. GUAY à aller examiner le Cirque.

L'entrée du Cirque est marquée par un creusement de 7 à 8 m de large, et de 0,5 à 0,80 m de profondeur qui semble être le signe d'un débordement à la suite d'une saturation des terrains et du remplissage du site.

Il n'est pas exclu que le même phénomène ait été à l'origine du sinistre de 1937.

## MESURES PRISES

- Le personnel a été mis en chômage à compter du lundi 8/11 (sauf 4 cadres).

- Le personnel sur place a été utilisé pour :

- \* dégager la cité SMA,
- \* rétablir l'eau par un pompage sur le Cougnets,
- \* participer au rétablissement de voirie de l'amont vers l'aval.

## MESURES ENVISAGEES

- Sur le plan technique

REprise progressive du travail dès que la liaison SEIX-SALAU sera rétablie.

Personnel administratif et partie entretien probable à partir du 15/11 si accès possible aux véhicules légers.

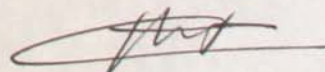
Compte tenu de l'approvisionnement de la mine en produits consommables (10 à 15 t/j), fuel, produits divers, la reprise est envisagée dès qu'une possibilité de transport par unités de 2 à 3 t de C.U. pourra être assurée (2 à 3 semaines).

- Sur le plan social

Bien qu'officiellement la décision n'ait pas été prise, la SMA envisage le paiement intégral des salaires à l'exception des primes (~~20~~ %).

Une demande d'aide au chômage partiel sera présentée (140 à 146 personnes concernées).

L'INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE,



C. PRAT